



Université  
Sorbonne  
Paris Nord



COLLOQUE  
**LES ENJEUX  
JURIDIQUES**  
DE LA PUBLICITÉ  
DIGITALE

MARDI 25 FEVRIER 2020

BIBLIOTHÈQUE DE L'ORDRE,  
PALAIS DE JUSTICE, ILE DE LA CITÉ,  
4 BOULEVARD DU PALAIS - 75001 PARIS



#USPN       
[dspd.univ-paris13.fr](https://dspd.univ-paris13.fr)

 AVOCATS  
BARREAU  
• PARIS

Université Sorbonne Paris Nord  
membre fondateur du

**CAMPUS  
CONDORCET**  
PARIS - AUBERVILLIERS

UFR **DSPS**

Droit,  
Sciences  
politiques  
et sociales



# PROGRAMME

## LES ENJEUX JURIDIQUES DE LA PUBLICITÉ DIGITALE

Le commerce électronique (à la fois internet fixe et mobile) ne cesse de se développer. Les chiffres le démontrent : d'ici 2021, l'industrie du commerce électronique devrait engendrer près de 4000 milliards d'euros. La publicité accompagne ce développement. A la fin de l'année 2019, les dépenses en publicité digitale ont représenté, à l'échelle mondiale, près de 200 milliards d'euros. Les géants du web ne s'y sont pas trompés. La publicité digitale constitue ainsi la source principale de revenus de Google et Facebook. Ce nouveau mode de publicité suscite des difficultés juridiques de plus en plus nombreuses en ce qu'il fait appel à de nouvelles techniques permettant la mise en place de publicité ciblée – cookies, bannières, référencement payants, usage de l'IA – mettant en cause tant le droit des données personnelles, que le droit de la consommation, le droit de la propriété intellectuelle ou encore le droit de la concurrence. Ce sont ces problématiques que le présent colloque se propose d'examiner en faisant intervenir tant des praticiens que des universitaires.

## **9H MOTS D'ACCUEIL**

Maître Hervé Guyader, Responsable de la Commission ouverte Commerce international,  
Avocat au Barreau de Paris.

### **QUESTIONS PRÉALABLES :**

#### **9H15 PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS OUTILS DE LA PUBLICITÉ DIGITALE**

Gilles Giudicelli, Head of Research, Global, Marketing, Criteo.

#### **9H45 PUBLICITÉ DIGITALE ET DIP : QUEL JUGE ? QUELLE LOI ?**

Bernard Haftel, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'université Sorbonne Paris Nord.

*Questions de la salle*

### **10H20 1<sup>E</sup> PANEL : PUBLICITÉ DIGITALE ET ACTEURS DU MARCHÉ**

Présidence : Maître Hervé Guyader

#### **10H30 PUBLICITÉ DIGITALE ET DROIT DE LA CONCURRENCE**

Sara Pomar, Avocate au Barreau de Paris, Counsel, Cabinet Nomos.

#### **10H50 PUBLICITÉ DIGITALE ET DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Nathalie Blanc, Agrégée des facultés de droit,  
Professeur à l'université Sorbonne Paris Nord.

*Questions de la salle*

*Pause*

### **11H50 2<sup>E</sup> PANEL : PUBLICITÉ DIGITALE ET INTERNAUTES**

Présidence : M. Mekki, Agrégé des facultés de droit,  
Professeur à l'université Sorbonne Paris Nord

#### **12H PUBLICITÉ DIGITALE ET DONNÉES PERSONNELLES**

Hélène Delabarre, Avocate au Barreau de Paris, Associée, Cabinet Nomos.

#### **12H20 PUBLICITÉ DIGITALE ET DROIT DE LA CONSOMMATION**

Anne Etienney de Sainte Marie, Agrégée des facultés de droit,  
Professeur à l'université Sorbonne Paris Nord

*Questions de la salle*

## **RESPONSABLES SCIENTIFIQUES :**

Nathalie Blanc, Agrégée des facultés de droit,  
Professeur à l'université Sorbonne Paris Nord

Hervé Guyader, Avocat au Barreau de Paris,  
Président du Comité Français pour le Droit du Commerce International

Sara Pomar, Avocat au Barreau de Paris, Counsel, Cabinet Nomos

**EN PARTENARIAT AVEC LA COMMISSION OUVERTE  
COMMERCE INTERNATIONAL AVEC LE SOUTIEN  
DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD,  
DE L'IRDA ET DU DIMÉ HUMANITÉS NUMÉRIQUES**

## **RENSEIGNEMENTS :**

[colloques.dsps@univ-paris13.fr](mailto:colloques.dsps@univ-paris13.fr)

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 19 FÉVRIER 2020 :**  
[irda.univ-paris13.fr](http://irda.univ-paris13.fr)

Conférence validée au titre de la formation continue